



Mission régionale d'autorité environnementale
Normandie

Inspection générale de l'environnement
et du développement durable

Rouen, le 01/07/2025

Mission régionale d'autorité environnementale
de Normandie

Affaire suivie par : guillaume Choisy

Tel : 01 40 61 79 02

Courriel : guillaume.choisy@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale sur le dossier relatif au projet de création du parc naturel de la Touques sur la commune de Saint-Arnoult (14)

Monsieur le président,

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier relatif au projet de création du parc naturel de la Touques sur la commune de Saint-Arnoult, reçu le 7 mai 2025.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale, qu'il conviendra de joindre au dossier de consultation du public.

Cet avis est publié sur le site internet des missions régionales d'autorité environnementale (rubrique MRAe Normandie) : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr

Conformément à l'article R. 122-9 du code de l'environnement, l'étude d'impact ainsi que la réponse du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale et les avis mentionnés à l'article R. 122-7 sont insérés dans les dossiers soumis à la consultation du public.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir la réponse au présent avis par voie électronique à l'adresse suivante : pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la mission régionale
d'autorité environnementale

Guillaume CHOISY

Communauté de communes Cœur Côte Fleurie
A l'attention de Monsieur le président
12 rue Robert Fossorier
14800 DEAUVILLE

Copie à : - Préfecture du Calvados
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
- Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados